

Mesdames, Messieurs, membres du CDEN,

Une fois de plus, nous voulons profiter de l'occasion qui nous est donnée pour faire part de nos interrogations sur la façon dont notre administration travaille, et dénoncer le manque de considération envers les partenaires que sont, entre autres, les organisations syndicales.

Lors du Groupe de Travail préparatoire à la carte scolaire, Monsieur le Directeur Académique a mis en avant son souhait de dialogue social dans le département. Nous sommes toutefois bien perplexes quant à une réelle volonté de le mettre en action.

Suivent quelques exemples :

- L'an dernier un redécoupage des circonscriptions a été décidé sans la moindre consultation des organisations syndicales.

Cette restructuration a eu des effets sur les personnels enseignants et non enseignants du département sans que leur cas ne soit étudié plus précisément en CAPD.

- Au mois d'octobre vous avez réuni les organisations syndicales pour les informer que vous deviez établir une convention « ruralité ».

Nous avons appris par la presse que la ministre de l'Éducation Nationale et de la Recherche est venue signer cette convention au mois de novembre.

Il a fallu attendre deux mois avant de découvrir le contenu de cette convention. C'est à dire tout juste une semaine avant le Groupe de Travail préparatoire au CTSD.

Nous nous étonnons aussi que l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) n'ait pas été associée à la réflexion et à la mise en place de cette convention, comme nous vous l'avions demandé précédemment.

La première des recommandations du rapport Duran est d'accorder du temps et de la visibilité aux élus locaux, autorités académiques et acteurs de la communauté éducative, associés pour créer les conditions d'un travail pluriannuel de réorganisation du tissu scolaire serein.

Il semble que vous n'ayez pas exactement la même définition que le sénateur Durand sur ce que sont les acteurs de la communauté éducative.

La recommandation numéro 9 est : « dialoguer dans la transparence sans hésiter à recourir à la communication ». Visiblement vous avez dû sauter ce paragraphe.

- Un autre exemple de votre manque de communication est le projet de pilotage unique des deux circonscriptions départementales 04 et 05 sous l'autorité d'un seul DASEN et d'un seul secrétaire général.

Il a fallu que les organisations syndicales reçoivent les documents de travail du Comité Technique Académique pour être informés de ce projet. Projet qui aurait eu des conséquences négatives sur les personnels enseignants et administratifs du département.

Vous avez peut-être anticipé sur les promesses faites par certains candidats aux prochaines élections présidentielles dont le seul but est de réduire le nombre de personnels de la fonction publique.

Heureusement, l'intervention de Joël Giraud , député des Hautes-Alpes, a permis l'annulation de ce projet par la Ministre.

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, les syndicats et les fédérations de parents d'élèves sont vos partenaires et ils doivent être considérés comme tels.

L'ambition du Sgen-CFDT est de faire évoluer le système éducatif, de ne pas rester dans un modèle d'école dépassé ne répondant plus aux besoins actuels.

Même lorsque nos propositions se rapprochent des vôtres, votre attitude envers nos représentants reste méprisante. Ne soyez donc pas étonnés que nous contestions régulièrement vos décisions.

Les représentants du personnel Sgen-CFDT des Hautes-Alpes

Gap le 8 février 2017